



# Municipalité de Saint-Sixte

## AVIS PUBLIC

---

### MODIFICATION DE LA DATE DE TENUE DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU MOIS D'OCTOBRE

---

Avis est donné aux contribuables de la municipalité de Saint-Sixte, que conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, la Municipalité modifie le calendrier des séances du Conseil municipal pour le mois d'octobre compte tenu des élections municipales du 2 novembre 2025.

La séance du Conseil du mois d'octobre prévue initialement le mardi 14 octobre 2025, à 19 h 30, sera donc devancée au jeudi 2 octobre 2025, à 19 h 30. Elle se tiendra au lieu habituel des séances soit au Centre communautaire sis au 30, rue Principale à Saint-Sixte (Québec) J0X 3B0.

Donné à St-Sixte, ce 22<sup>ième</sup> jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt-cinq.

Natasha Mantville

Directrice générale et greffière-trésorière